

Brèves de Normandie n°109 (Novembre 2011)

Axe Seine (Grande NORMANDIE-PARIS)

« Les acteurs du projet veulent donner un coup d'accélérateur ».

Un premier rapport d'étapes a été rendu au Premier Ministre par M. Rufenacht. Le second doit l'être pour le 15 Décembre. Des initiatives pourraient alors être lancées par le gouvernement.

Ce dernier (M. Rufenacht bien sûr) dont les compétences et le dynamisme ne peuvent être mis en cause clame haut et fort :

- «Ce projet est une chance historique pour la Normandie». D'accord !
- « Il insiste sur l'urgence à agir pour sortir de la crise ». D'accord !

Comme la loi sur le Grand Paris (mai 2010, et la Normandie ?) une nouvelle loi devrait être votée afin d'asseoir le projet et de graver dans le marbre ses règles de gouvernance.

Le nom de ce projet est en débat afin que chacun puisse s'en emparer, pour l'instant M. Rufenacht serait favorable pour « Paris Vallée de Seine ». Pas d'accord. Pourquoi ?

La Normandie est la principale concernée par cette réalisation

Il est impératif que le mot « NORMANDIE » soit dans le titre.

Notre région ne doit pas être une fois de plus utilisée, exploitée, pour les intérêts exclusifs et le faire-valoir d'une autre région, fut-ce-t-elle l'Île de France ou Paris.

Il faut exiger « **Normandie-Paris Vallée de Seine** »

La Normandie n'a pas besoin de Paris (qui ne produit rien, ni de maritime, ni d'alimentaire, ni d'agro-alimentaire, ni d'énergétique, etc..., etc...pour vivre, sauf des politiques et des fonctionnaires) ! Mais on n'en a que trop !

Deux fois plus que les autres régions !

Ce projet doit d'abord être un facteur primordial de développement social et économique des populations habitant en NORMANDIE.

Exploitée, sacrifiée, humiliée, divisée, écartelée depuis des décennies la NORMANDIE doit s'imposer dans ce projet, doit être pilote de celui-ci.

La Ligne à Grande Vitesse (nous y reviendrons bien sûr !)

Il y aurait une question de gros sous !

De l'argent ? Il y en a ... et le grand emprunt ? Il faut d'abord que l'Etat rembourse au Normands les sommes colossales qui depuis trente ans ont été investies dans les autres régions notamment pour le T.G.V et l'entretien de leurs lignes. C'est une simple question d'honnêteté citoyenne et républicaine.

Dans chaque billet, avec nos impôts, nous avons payés des investissements pour les autres régions. Il est temps pour R.F.F, la S.N.C.F., l'Etat Français de nous rembourser pour investir enfin dans la ligne nouvelle. S'ils ne sont pas capables, tournons nous vers d'autres opérateurs français ou étrangers. Les Espagnols viennent de remporter un contrat de plusieurs milliards

avec les Saoudiens, et les Allemands ?, et les Japonais ?, et les Canadiens ?, et les Chinois qui veulent faire du Havre la plate-forme privilégiée des importations vers la France et une partie de l'Europe ?

Si l'Etat Français, les politiques, les administratifs...sont incapables et incompetents passons nous de lui et de ses affidés.

Prenons notre destin en mains !

Sortir la NORMANDIE du nucléaire.

Dans l'esprit d'une majorité de personne la sortie du nucléaire équivaldrait à revenir au temps de la bougie et de la diligence.

Ce raisonnement est parfaitement faux et est tenu par des cerveaux non éclairés !

L'adoption d'énergies nouvelles essentiellement renouvelables entraînerait incontestablement un développement social et économique (c'est-à-dire de l'emploi et du pouvoir d'achat) infiniment supérieurs au nombre de salariés employés dans le nucléaire en Normandie et ce sans risques vitaux pour les populations notamment environnantes.

La NORMANDIE est l'une des régions les plus nucléarisées au MONDE.

Les centres de recherche devraient par voie de conséquence être systématiquement implantés en NORMANDIE.

Par des décisions autoritaires de type totalitaire sans concertation évidemment des populations tous les centres de recherche employant chercheurs, cadres supérieurs, ingénieurs et autres cadres et salariés sont par principe implantés HORS de NORMANDIE.

Ce type de centre de recherche est essentiellement composé de cadres et familles à haut pouvoir d'achat enrichissant les territoires qui les accueillent.

A la NORMANDIE les déchets criminels, polluants et dangereux pour les populations riveraines.

Aux autres régions, l'emploi, le pouvoir d'achat, la sécurité.

Centres de recherche AREVA :

TOUS SYSTEMATIQUEMENT HORS DE NORMANDIE !

Le Creusot : **4 centres de recherche** sont implantés et sont au service de l'innovation technologique :

- Le2i, Laboratoire électronique informatique et image (labellisé CNRS) qui travaille sur la vision artificielle.
- Laboratoire laser et traitement des matériaux (labellisé CNRS).

Ces 2 laboratoires sont implantés sur le campus universitaire du Creusot. **2 centres de recherche privés** sont également installés au Creusot :

- Centre de recherche des matériaux du Creusot (CRMC) : laboratoire de recherche d'INDUSTEEL (groupe ARCELOR MITTAL).

- Centre technique d'AREVA : laboratoire de recherche d'AREVA-NP

L'ensemble des entreprises du Creusot emploient plus de 600 ingénieurs.

En ce qui concerne les autres centres de recherche, leurs implantations sont : Fontenay-aux roses, Grenoble, Saclay, Valduc, Marcoule, Le Ripaul, Gramat, Etc..., etc..., etc...

AREVA TA : 3 IMPLANTATIONS PRINCIPALES EN FRANCE : AREVA TA conçoit, produit et assure la **maintenance des réacteurs nucléaires de propulsion navale** et fournit également les **services et équipements associés** :

- **AREVA TA – SACLAY**. Fonctions support. Activités commerciales .Management de projets. Gif-sur-Yvette Cedex (France)

- **AREVA TA - AIX-EN-PROVENCE**. Programmes navals. Programmes de recherche. Projets ferroviaires. 13593 - Aix-en-Provence Cedex 3

- **AREVA TA – ST-PAUL-LEZ-DURANCE**. Services et soutien aux réacteurs nucléaires de propulsion navale. Fabrication du combustible. Formation sur installations réelles et simulateurs, Centre de Cadarache, 13115 - St-Paul-lez-Durance

Et le reste et les autres sites à l'avenant.

Les populations normandes sont humiliées, méprisées, exploitées, traitées comme des sous-développés par les pouvoirs politiques, administratifs, économiques étatiques et para-étatiques.

Hontes à eux.

Normand.e.s ne vous indignez pas : révoltez-vous ! (pacifiquement bien sûr !)

ODIEUX !

L'accueil aux enfants des travailleuses et travailleurs de l'industrie nucléaire.

09 janvier 2009

Xavier Bertrand, Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité, et Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, ont visité ce matin la crèche «Mes'AngeS » du siège social d'AREVA en présence d'Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire d'AREVA

L'ouverture de cette crèche, en avril 2007, s'inscrivait dans le cadre de la politique menée par le Groupe en matière de services à la personne. Dès son arrivée en 1999 à la tête de Cogema, Anne Lauvergeon avait lancé le premier projet de crèche. A ce jour, AREVA a mis à la disposition de ses salariés plus de 130 places dans sept crèches en France (Vélizy, Paris La Fayette, Paris La Défense, Colombes, Courbevoie, Lyon, Aix en Provence) et deux en Allemagne (Erlangen et Offenbach). Deux autres crèches sont actuellement à l'étude en France .Où ?

« La préservation de l'équilibre vie professionnelle/vie familiale est une priorité pour AREVA. J'ai toujours été convaincue que la performance du Groupe passe par la sérénité de ses salariés. La création de crèches est une des réponses que nous pouvons apporter », a déclaré Anne Lauvergeon.

« Quand des initiatives sont exemplaires, il faut les encourager et surtout savoir s'en inspirer. C'est parce que l'implication d'AREVA pour la petite enfance est particulièrement remarquable que j'ai tenu aujourd'hui à venir rencontrer les équipes et les familles et qui bénéficient de cet engagement. La crèche 'Mes'Ange's', c'est l'exemple d'une collaboration réussie entre une entreprise, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris et le Centre de Protection Maternelle Infantile mais c'est aussi la preuve que quand une entreprise propose des solutions concrètes à ses salariés, tout le monde y gagne : les enfants d'abord, les salariés-parents bien-sûr et l'entreprise également », a ajouté Xavier Bertrand, Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité.

Le comble du cynisme et de la discrimination sociale !

Areva prétend que le nucléaire n'est pas dangereux et est maîtrisé par ses ingénieurs et ses techniciens.

Un chef, un capitaine doit montrer l'exemple et être devant ses troupes, avec elles.

Pourquoi Madame Lauvergeon n'est pas venu travailler et mettre son enfant dans une crèche située à la Hague ? Je ne respecte que ceux qui montrent l'exemple et mettent leurs actes en harmonie avec leurs paroles et leurs engagements.

Le nucléaire serait sûr, alors, où est le problème ?

Quant aux crèches évidemment : AUCUNE en NORMANDIE.

Encore une discrimination anti-normande !

Changeons d'air, revenons au cœur de notre chère Normandie.

Enfin du positif !

Union Agricole du 13 Octobre.

Destinée à célébrer ensemble la « fierté d'être Normands ! », la soirée de la Saint Michel a récompensé les meilleurs ambassadeurs de la Normandie gourmande.

« Gourmandie est un projet ambitieux créé en 2003, qui fédère l'ensemble des filières agro-alimentaires autour de l'ensemble des filières agro-alimentaires autour d'une marque régionale de qualité. Les objectifs sont de donner une image moderne et dynamique des produits normands, de positionner la Normandie sur des courants porteurs de consommation et d'initier une démarche durable aux services des acteurs. Cette soirée de la Saint-Michel (patron des Normands) honore ceux qui travaillent la qualité au quotidien. »

Une initiative de bon sens intelligente et solidaire due à nos sœurs et frères de la r.a.b. NORMANDIE.

Le Conseil régional veut que ses 75 lycées servent à 80% des produits régionaux en 2014, selon un « plan régional d'alimentation et de restauration durable » adopté à l'unanimité (encore une preuve d'intelligence qui place l'intérêt des populations locales avant les idéologies politiques ringardes d'un certain autre conseil régional frère).

Le vice président de ce conseil a très justement ajouté : « C'est un pari important qui vise à la fois la qualité des produits, la santé publique et la valorisation économique de notre territoire ».

La part des « circuits courts, c'est-à-dire des produits de la région » serait adaptable bien évidemment à la région « dite haute-NORMANDIE » puisqu'il s'agit d'une application d'un décret du Ministère de l'Agriculture parue en Août 2011 le préconisant pour les cantines publiques.

Mais, parce qu'il y a un « mais » ; les Conseillers Régionaux de la région dite haute-Normandie sont-ils capables de le comprendre ?

Comme la r.a.basse - NORMANDIE est une région qui privilégie l'intérêt des populations plus que les intérêts propres, partisans et idéologiques de leur caste, des élus locaux du Calvados n'en sont pas restés là.

L'Association régionale pour le développement et l'économie cidricole « Ardec » (car il s'agit bien d'une véritable économie à part entière) ont mis autour de la table, élus locaux, professionnels de la filière, du tourisme et de la distribution pour leur présenter la chartre « Ambassadeur de la Normandie ».

Le journal continue : « Cette Chartre, 18 élus, maires, Présidents de Communautés de commune, Présidents d'Offices de Tourisme ou élus des institutions départementales du Pays d'Auge l'ont signée. Ils s'engagent ainsi à donner la préférence aux boissons normandes lors de leurs réceptions, cocktails et repas. Un acte de « civisme économique comme l'a défini le Maire de Cambremer » ».

Ils ont tout compris !

Daniel Lemoine.

Citoyen Normand.